



Conseil de tutelle

Distr.
GENERALE

T/PET.10/687
18 avril 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE JOHN ET JOAN ADDISON CONCERNANT LE TERRITOIRE
SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du règlement
intérieur du Conseil de tutelle)

9 Ash Grove
Whitehaven
Cumbria, CA 28 6LF
Angleterre

Le 19 janvier 1988

Le Président du Conseil de tutelle
Organisation des Nations Unies
New York, N. Y. 10017

Monsieur le Président,

Palaos - Accord de tutelle 1/

L'objet de la présente pétition est d'exprimer notre appui en faveur de la Constitution des Palaos et de poser la question suivante : les Etats-Unis se sont-ils acquittés des obligations contractées aux termes de l'Accord de tutelle? Si tel n'est pas le cas, cet accord devrait être annulé afin que le Territoire puisse devenir indépendant.

Nous croyons comprendre que l'Accord de tutelle a prévu que les Etats-Unis devaient "favoriser l'évolution des habitants du Territoire vers la capacité à s'administrer eux-mêmes ou l'indépendance ... encourager le développement des pêcheries, de l'agriculture et des industries, protéger les habitants contre la perte de leurs terres et de leurs ressources..."

D'après nos informations, la situation est en réalité celle décrite par une autochtone du Pacifique en 1985 : "66 tests ont été effectués depuis 1940 et notre peuple meurt lentement des effets de la radioactivité".

T/PET.10/687

Français

Page 2

Nous vous serions reconnaissants d'accorder d'urgence toute l'attention voulue à ces questions.

Veillez agréer, etc.

(Signé) John ADDISON

Joan ADDISON

Note

1/ Accord de tutelle pour le Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique
(publication des Nations Unies, numéro de vente : 1957.VI.A.I).
